



**SELARL JENNER & ASSOCIES
ME JENNER THIBAUT
5 RUE DES FRERES LUMIERE
67201 ECKBOLSHEIM**

Bruges le 26 juillet 2021

**LETTRE RECOMMANDEE
AVEC ACCUSE DE RECEPTION**

CH

Client : 200116550 / 8002013

OBJET :

**DECLARATION DE CREANCE – NMB – HOTEL RESTAURANT DES ROCHES –
17 RUE DE L'EGLISE 67420 SAALES – RCS 880 886 098**

Maître,

Veillez trouver ci-joint la déclaration de créances concernant notre client NMB suite au Redressement judiciaire prononcé le 22.06.2021.

Nous vous souhaitons bonne réception des présentes,

Veillez agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

**Service Juridique
Camille HEMADOU**



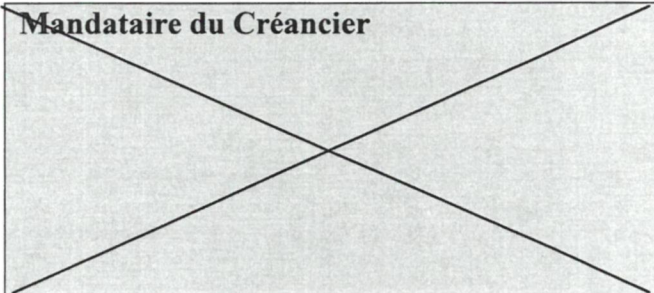
**PJ : Déclaration de créances
Pouvoir pour déclarations de créances**

DÉCLARATION DE CRÉANCES

Créancier

PREFILOC CAPITAL
9 Rue Pierre et Marie Curie
33520 BRUGES
RCS 832 593 552

Mandataire du Créancier



Débiteur

NMB
HOTEL RESTAURANT DES ROCHES
17 RUE DE L'EGLISE
67420 SAALES
RCS 880 886 098

Procédure

Nature du jugement

Redressement judiciaire

Date du jugement

22.06.2021

CRÉANCE DÉCLARÉE

	Créance chirographaire	Créance privilégiée	Observations
Montant échu	00.00 € TTC		
Montant à échoir	9 562.47 € TTC		
Total T.T.C.	9 562.47 € TTC		

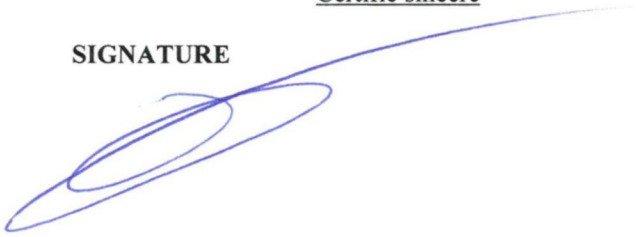
Fait à Bruges, le 26/07/2021

Mme Camille HEMADOU,
agissant en vertu d'un pouvoir reçu de
Eric RABUT – Président

Requiert l'admission de sa créance pour un
montant total de 9 562.47 Euros T.T.C

Certifié sincère

SIGNATURE



Représentant des créanciers

SELARL JENNER & ASSOCIES
ME JENNER THIBAUT
5 RUE DES FRERES LUMIERE
67201 ECKBOLSHEIM

FACTURE – DETAIL DES SOMMES DUES	
Contrat de location financière 48 mois / Configuration caisse enregistreuse PREFILOC CAPITAL – n° de dossier 200116550	
Impayés en cours : dossier PREFILOC n° 200116550	00.00 € TTC
Déchéance des termes en application de l'article résiliation contractuelle du contrat de location Configuration caisse enregistreuse 200116550: 37 Loyers mensuels (37 x 234.95)	8 693.15 € TTC
Clause pénale résiliation anticipée, 10% du montant total du : 8693.15 x 10 %	869.32 € TTC
TOTAL DU PREFILOC CAPITAL	9 562.47 € TTC
Pour toute prise de contact Siège PREFILOC CAPITAL – téléphone : 05.35.31.95.65	

N° CONTRAT :

200116550

Il est établi un contrat aux conditions particulières ci-dessous et aux conditions générales figurants au verso. En apposant sa signature, le Locataire consent expressément aux conditions générales et aux conditions particulières, il certifie l'exactitude des renseignements et des pièces ayant permis au fournisseur / loueur cette location et précise qu'il a capacité pour contracter au nom du locataire

Entre la société Préfiloc Capital SAS au capital de 10 000 Euros - 9 rue Pierre et Marie Curie 33520 BRUGES - RCS BORDEAUX 832 593 552 - APE 7733Z - TVA Intracommunautaire FR 16832593552 n° ORIAS 19004780 identifiée ci-après le Loueur, d'une part, et le signataire du présent contrat de location, le Client, identifié, ci-après, le Locataire,

LOCATION

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

L'acceptation des présentes conditions oblige non seulement les parties mais encore leurs héritiers ayants droit, successeurs et représentants légaux. Il y aura indivisibilité entre les héritiers du locataire, personne physique. Tout litige entre les parties concernant notamment l'interprétation ou l'exécution des présentes sera de la compétence du Tribunal de Commerce du Loueur, ou en cas de cession, du cessionnaire.

LE LOCATAIRE

Raison sociale :
Statut (SA, SARL...):
Adresse siège social :

RCS :

NMB FRANCE
6 résidence Badoris 16730 Fléac
SIRET 88088609800016 APE:5510Z
Numéro TVA : FR06 880886098

DESIGNATION DU MATERIEL

FOURNISSEUR

1 TVP NOVA 15 NEW
4 W. J. K. E. T.
2 T. B. C. W. M. A. N. D. S. G. E. N. S.
3 T. A. P. P. E. M. E. S. D. U. E. T. O. U. T.
1 ANTENNE B. E. T. O. U. T. I. N. T. E. R. N. A. T. I. O. N. A. L. E.

(cf PV de livraison en annexe)

Raison sociale : JDC SA
Statut (SA, SARL...):
Adresse siège social : 4 rue Christian Franceries
Parc de Chavailles II
33520 BRUGES
SIREN : 350 753 125

CONDITIONS PARTICULIERES

OBJET : Le Locataire s'engage irrévocablement à prendre en location les matériels ci-dessus, commandés auprès du fournisseur désigné ci-dessus

CONDITIONS DE LA LOCATION

Durée irrévocable : 45 mois

Nombre de loyers : 45
Montants des loyers en € HT (hors prestations et assurances) : 188

+ TVA au taux en vigueur

Contrat de maintenance compris oui ☒ non ☐
☐ prestations annexes € / échéance
☒ Bris-Machine 9,35 €
Dépôt de garantie HT : €
Frais de dossier HT : 30 €

Périodicité : mensuelle ☒ trimestrielle ☐ autres :
Loyers : échu ☐ à échoir ☒

ASSURANCES

L'adhésion à un contrat d'assurance bris de machine est obligatoire, étant précisé que le Locataire a la faculté d'adhérer au contrat d'assurance proposé par le Loueur. Sans présentation d'une attestation d'assurance dans les 30 jours de la livraison du matériel, le Loueur procédera pour son compte à l'adhésion à l'assurance de son choix. Pour ce faire, le Locataire accepte de manière irrévocable de donner mandat à Préfiloc Capital, pour adhérer à une assurance pour son compte dans les conditions définies à l'article 5 des conditions générales du contrat de location, en cas d'absence de fourniture d'une attestation d'assurance propre.

Les assurances sont souscrites pour la durée de la location et prennent effet aux mêmes conditions.

Fait en trois exemplaires.

A SAINES, le 19/06/2019

Le signataire atteste être habilité à l'effet d'engager le locataire au titre du présent contrat sachant qu'à défaut le signataire sera personnellement tenu des obligations afférentes.

Préfiloc Capital



9 rue Pierre et Marie Curie
33520 BRUGES
05 35 31 95 65

Le locataire (1)

Le locataire reconnaît avoir également pris connaissance des conditions générales.

Nom : B. A. D. O. R. I. S.

Qualité : G. E. N. E. R. A. L. I. S. T. E.

(1) Signature + cachet commercial :

NMB FRANCE
6 résidence Badoris 16730 Fléac
SIRET 88088609800016 APE:5510Z
Numéro TVA : FR06 880886098

signature + cachet commercial

Le Locataire étant un professionnel contractant dans le champ et pour les besoins de son activité professionnelle principale et habituelle, et compte tenu des biens et services objets des présentes, il n'y a pas lieu d'appliquer de droit de rétractation.

L'acceptation du loueur ne peut se présumer. Si elle intervient, elle prend effet à la date de signature par le locataire. Toutefois, le loueur peut invoquer sa caducité, sans aucun délai de préavis ni formalité préalable dans les cas suivants :

- non livraison du matériel dans un délai de six mois à compter de la date de signature du contrat par le locataire, ou à défaut à compter de la date de notification de l'accord au locataire,
- comportement gravement répréhensible, changement d'associé ou d'actionnaire, dégradation de la situation financière ou situation irrémédiablement compromise du locataire.

1 exemplaire à conserver par le client



JOINDRE NOTRE SERVICE CLIENTS

Téléphone : **05 35 31 95 65** Prix d'un appel local

Mail : serviceclient@prefiloc.fr

Site internet : www.prefiloc.fr

Contrat de location n° 200116550

NMB FRANCE

Fournisseur : JDC MULHOUSE

16, RES DE BADORIS

16730 FLEAC

Matériel : CONFIGURATION CAISSE:

1 NOVA 15" + 1 KIT NOVA

1 TIROIR + 4 IMPRIMANTES

2 TELECOMMANDES + 1 ROUTEUR

Bruges, le 1 septembre 2020

Référence Unique de Mandat : PRE000015342

Identifiant Créancier SEPA : FR46ZZZ850260

Période initiale d'engagement : 20/08/2020 au 19/08/2024

FACTURE UNIQUE DE LOYERS (montants en €)

Frais de dossier de 30€ HT facturés avec la première échéance

A conserver pendant toute la durée du contrat

Date Echéance	Montant HT	TVA*	Assurance (exonérée de TVA)	Echéance TTC
20/09/2020	218.00 EUR	43.60 EUR	9.35 EUR	270.95 EUR
20/09/2020	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/10/2020	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/11/2020	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/12/2020	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/01/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/02/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/03/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/04/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/05/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/06/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/07/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/08/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/09/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/10/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/11/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/12/2021	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/01/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/02/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/03/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/04/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/05/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/06/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/07/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/08/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/09/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/10/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/11/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/12/2022	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/01/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR

Date Echéance	Montant HT	TVA*	Assurance (exonérée de TVA)	Echéance TTC
20/02/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/03/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/04/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/05/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/06/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/07/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/08/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/09/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/10/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/11/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/12/2023	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/01/2024	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/02/2024	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/03/2024	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/04/2024	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/05/2024	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/06/2024	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR
20/07/2024	188.00 EUR	37.60 EUR	9.35 EUR	234.95 EUR

Nombre d'échéances : 48

Site Livré : 17 RUE DE L'EGLISE - 67420

*TVA acquittée d'après les encaissements au taux en vigueur à la date d'échéance

Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout retard de paiement entraîne l'application de l'indemnité forfaitaire de recouvrement fixée à 40 € (L.441-3 du Code de Commerce)

Pénalités de retard égales au taux d'intérêt de retard légal appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage

PREFILOC CAPITAL Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €uros - 9 rue Pierre et Marie Curie 33520 BRUGES
RCS Bordeaux 832 593 552 - APE7733Z - n°TVA Intracommunautaire FR 16832593552 - n° ICS FR46ZZZ850260 - n° ORIAS 19004780

Je soussigné :

- Eric Rabut

Agissant en qualité de Président de la société **ALTIS PLUS, SAS** au capital de 2 866 300 €, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 501 637 144 ayant son siège social à Bruges - 33520 - Parc de Chavailles II, 4 Rue Christian Franceries, elle-même Présidente de la société **PREFILOC CAPITAL, SAS** au capital de 10 000€, immatriculée au rcs de Bordeaux sous le numéro 832 593 552 et ayant son siège social à Bruges- 33520 - 9 rue Pierre et Marie Curie,

confère au mandataire ci-après désigné,

- les pouvoirs qui seront ci-après énumérés, lesquels ne sont consentis qu'à raison des fonctions du mandataire au sein de la société **PREFILOC CAPITAL** et seront caducs de plein droit dès leur démission ou toute décision de cessation de collaboration,

Mandataire :

- Camille HEMADOU.

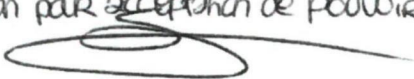
Pouvoirs conférés au mandataire :

- signer et procéder à toute les déclarations de créances et revendications de matériel dont la société **PREFILOC CAPITAL** est ou sera titulaire, dans toute procédure collective et plus particulièrement au passif des redressements et liquidations judiciaires ;
- signer et procéder à toute opposition au prix de vente de fonds de commerce au titre de créances dont la société **PREFILOC CAPITAL** est ou sera titulaire ;
- représenter la société **PREFILOC CAPITAL** à toute assemblée de créanciers, accepter et signer tout plan de redressement ;
- déléguer le présent pouvoir de représentation à tout membre du personnel de la Société **PREFILOC CAPITAL**.
- donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes saisies, oppositions et autres empêchements quelconques ;
- accorder tout délai en fixant les conditions,

aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes et pièces, élire domicile et généralement, faire le nécessaire.

Fait en deux exemplaires, à Bordeaux
Le 28 août 2020

Camille HEMADOU¹
Bon pour acceptation de pouvoir



Eric Rabut²



¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « bon pour acceptation de pouvoir » ;

² Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « bon pour pouvoir »